

**40 ans après mai 1968  
Il est interdit d'interdire ... de démolir !  
C'EST LA RGPP (REVISION GENERALE DES  
POLITIQUES PUBLIQUES) !**

## **La RGPP une véritable casse des services publics**

*Le 12 décembre le Président de la République et le Ministre Eric Woerth, en tant que rapporteur général, ont présenté le contenu de la réforme structurelle des services de l'Etat à l'issue du conseil de modernisation des politiques publiques.*

*Ces annonces n'ont donné lieu à aucun débat démocratique préalable, à aucune consultation des organisations syndicales, à aucune discussion dans les assemblées parlementaires.*

**Pour le SYGMA-FSU, il s'agit d'une attaque en règle contre le service public, contre les services de l'Etat et contre les fonctionnaires.**

*L'Etat n'est vu que comme une charge, pesant sur l'activité économique et sur les entreprises : dépenses, impôt papier, ...*

*De plus, la RGPP vise ouvertement à orienter les interventions des services de l'Etat vers la réglementation et la répression (lutte contre les fraudes, contrôles, ...), au détriment de tous les savoir-faire techniques et expertises des services et des qualifications des agents.*

*Cette Réduction Généralisée des Politiques Publiques conduit à réduire les mécanismes de protection, de redistribution, de compensation des dégâts du capitalisme. On se croirait revenu au 19ème siècle, tous les apports d'années de luttes ouvrières et de réflexions intellectuelles sont remis en cause. C'est une orientation politique et un choix de société que nous dénonçons et que nous combattons avec les personnels, avec les citoyens et les usagers.*

*C'est un discours programmatique et opérationnel d'un véritable changement de société, vers une société de la loi du plus fort, contre les solidarités et contre les protections sociales.*

*Et pourtant, il n'y jamais eu autant de besoin de politiques publiques et de services publics. Les attentes de la société et des citoyens ne peuvent pas être ainsi gommées.*

**Le SYGMA-FSU réaffirme la légitimité du service public, du travail effectué et des personnels.**

**Nous sommes fiers d'être fonctionnaires, au service des citoyens et de l'intérêt général !**

**ENSEMBLE, il faut se mobiliser pour contrer ces politiques rétrogrades et dangereuses pour la société et les citoyens.**



## **AVEC LE SYGMA-FSU**

**Pour le service  
public**

**Pour l'emploi  
public**

**Pour le statut de  
la fonction  
publique**

**Contre la  
régression  
sociale**

## La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), une logique générale de casse des services de l'Etat

Inspirée par le modèle libéral engagé depuis plusieurs années, et initiée après la présidentielle, la RGPP est basée sur des audits menés dans chaque ministère et pour chaque politique publique. Il s'agit de répondre à quelques questions (Que faisons-nous déjà ? Quels sont les besoins et les attentes des citoyens ? Faut-il continuer à faire de la sorte ? Qui doit le faire ? Qui doit payer ? Comment faire mieux et moins cher ? Quel doit être le scénario de transformation ?). Sur la base des audits et après production de propositions par chaque ministre, un conseil de modernisation des politiques publiques, sous la conduite directe de l'Elysée (C. Guéant) décide des « réformes » à mener. Il s'agit de prise de mesures opérationnelles à mettre en œuvre rapidement. Le premier conseil de modernisation a été réuni le 12 décembre 2007 pour une première annonce. Un second volet suivra en avril 2008, ... après les élections municipales et cantonales.

### La boucherie canadienne

La RGPP (ravage généralisé des politiques publiques) est une copie conforme de la « revue des programmes » entreprise par le Premier ministre canadien Jean Chrétien (Parti libéral du Québec) de 1995 à 1998, période au cours de laquelle les crédits des ministères ont été amputés de 5 % à 40 %.

Une véritable boucherie financière, qui s'est traduite par la suppression d'un fonctionnaire sur six, la privatisation en masse de services publics (transports en commun, éducation, énergie, santé) et une dégradation des conditions de vie des Canadiens : les droits d'inscription à la fac ont plus que doublé ; les hôpitaux, en sous-effectifs, ont mis les malades sur liste d'attente et ont réduit les durées d'hospitalisation ; le prix de l'eau, de l'électricité, des garderies, a explosé ; les bibliothèques publiques menacent d'être remplacées par des bibliothèques privées d'achats de livres...

C'est ça la société qu'on veut ??

### Toujours plus de suppressions d'emplois

L'ensemble de la RGPP est sous-tendu par un leitmotiv, celui de permettre de nouvelles suppressions d'emplois et réductions de moyens de fonctionnement. Les objectifs affichés restent donc basés sur une logique de réduction importante des dépenses publiques avec le non-remplacement d'un départ à la retraite sur 2 lequel devient la règle (au MAP, on est déjà à 2 non-remplacements pour 3 départs), et des redéploiements de personnels.

**Mais l'ampleur des modifications envisagées et des remises en cause de missions va bien au-delà des restrictions budgétaires des années précédentes. C'est l'existence même de certains services de l'Etat qui est en cause, que ce soit au niveau central ou déconcentré. L'existence de certains ministères est également en jeu.**

Pourtant, aucun bilan sérieux n'est effectué sur l'apport des différents services, sur les éventuels dysfonctionnements, sur les améliorations qui pourraient être apportées. Avant même tout résultat des audits, les décisions sont prises. La RGPP, ce n'est pas obtenir un meilleur service public, c'est l'application idéologique de la casse du service public.



**C'est une vision strictement comptable, qui refuse de prendre en compte l'apport des services publics à la société en termes d'égalité, de proximité et de qualité, de réponse aux besoins de la population en but aux conséquences négatives des politiques économiques. Les propositions de la RGPP ne visent pas à améliorer le service public, elles remettent systématiquement en cause les missions de service public et l'action des agents.**

**Cela est particulièrement méprisant pour les personnels mais aussi pour tous les citoyens, qui ont besoin des services publics pour que l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers et individuels, pour qu'il y ait une égalité de traitement et d'accès de tous et partout sur le territoire, pour qu'il y ait une véritable redistribution des richesses et des chances, pour qu'il y ait une décision collective sur l'avenir de la société et non un assujettissement aux seuls intérêts de lobbies économiques et financiers, ..., en bref pour que la société ne soit pas régie par la loi du plus fort.**

## Les grands principes

**Restructuration de l'organisation des structures administratives centrales des ministères** pour diminuer le nombre de directions (division par deux) : on passe, par exemple, de 35 directions de centrales à 5 directions « métiers » au MEDAD, on passe de 10 directions à la culture et à la communication à 4 au mieux 5 etc.

**Renforcement du niveau régional de l'Etat** « niveau de droit commun de mise en œuvre des politiques publiques et du pilotage de leur adaptation dans les territoires », avec un préfet de région véritable pro-consul de l'Etat, ayant autorité sur les Préfets de département et avec des restructuration des services régionaux (par exemple, fusion DRE-DIREN-DRIRE).

**Au niveau départemental, recentrage des missions de l'Etat** : veiller au respect des lois et des libertés publiques, et au bon fonctionnement de la démocratie ; assurer la sécurité des citoyens ; garantir que l'aménagement et le développement des territoires soient cohérents et respectueux de l'environnement ; assurer la protection des populations et faire face aux crises, qu'elles soient sanitaire, alimentaire, naturelle, technologique ; garantir la cohésion sociale ; organiser l'offre éducative ; assurer la gestion financière et fiscale.

**Et réorganisations des services départementaux** : les services de l'Etat rassemblés autour des préfets dans les départements seront organisés en fonction des bénéficiaires de chaque politique publique : l'action de l'Etat doit désormais être déterminée en fonction des besoins des citoyens et non des structures administratives et des lignes de découpage des périmètres ministériels.

**En attendant les prochaines annonces de RGPP en avril 2008** : intégration ou non des directions en tant que services de la préfecture ?

**Transfert de missions à des agences de service public.**

### Agence de service public

La notion d'agence de service public est fortement mise en avant, sans que ses spécificités (statut, catégorie d'agents, financement, administration) ne soient bien précisées. Reprise d'une notion libérale avancée depuis le rapport Picq, c'est de toute façon un pas vers l'externalisation ou la filialisation de missions de mise en œuvre des politiques publiques, vers une privatisation à terme.

## Au MAP et dans ses établissements

Les services et établissements du MAP sont particulièrement touchés par les premiers projets de RGPP :

- **annonce de fusion des DDAF et DDE sur tout le territoire en deux vagues 2009 et 2010**, alors que l'évaluation de l'expérimentation de fusion dans les huit premiers départements n'est même pas terminée (voir circ. du Premier Ministre du 23/01/2008).
- « **Confortement** » des DRAF, avec l'élargissement de leur champ d'intervention à toutes les compétences du MAP, alimentation et sécurité sanitaire comprises, une déconcentration accrue de missions jusqu'alors nationales (gestion des personnels notamment) et remontées de missions départementales, non encore précisées (forêt ?, économie agricole ?), et un rôle réaffirmé de tutelle de l'AIP et de l'Office
- au niveau central, **fusion de la DGPEEI et de la DGFAR**, avec des conséquences de rattachement au SG de quelques bureaux. Une nouvelle fois, la vision économique risque encore plus de primer sur les autres missions des services : environnement, forêt, aménagement rural. L'inspection du travail et la protection sociale devraient être intégrées au Secrétariat Général.
- **annonce de la création d'une direction chargée de l'évaluation et de la prospective au sein du Secrétariat Général, avec le SCEES**. Quid du SNM, sur lequel lorgneraient les DG de l'AIP et de l'Office ?
- **réforme de la chaîne des pensions** : le gouvernement se prépare à supprimer les services ministériels des pensions (plus de 1200 ETP visés), avec un « *processus unique et industrialisé de la liquidation des pensions* », au ministère des comptes publics.
- **regroupement sur deux sites du MAP sur Paris, Varenne et Picpus** (bâtiment pour 1000 personnes).
- **regroupement de l'AUP et du CNASEA effective pour le 01/01/2009**, en tant qu'Agence Interministérielle de Paiement (AIP). Si le nom n'est pas encore définitif, le DG est déjà connu, il s'agit de M. JAU (DG du CNASEA).
- **regroupement des offices** (ONIGC, Office Elevage, ONIPPAM, VINIFLOR, OFIMER, ...) **en un seul Office**, tout en conservant les conseils spécialisés par filières (gage donné à la profession agricole et aux syndicats agricoles majoritaires ?). On connaît aussi le nouveau directeur général : F. BOVA.
- **et rien concernant l'enseignement agricole !**

### Y aura-t-il encore un ministère de l'agriculture demain ?

La possibilité de suppression du MAP après les élections de mars 2008 fait l'objet de rumeurs : propos de députés et de participants au « Grenelle de l'Environnement », repris par la revue « *Agriculture et Environnement* ».

D'un autre côté, le MAP pourrait aussi être conservé comme ministère de plein exercice, dans la perspective de la présidence française de l'Union Européenne et des négociations engagées sur la politique agricole commune (PAC) 2009-2012. Après ...

Plus de détails dans les encarts spécifiques sur DDEA, DDSV et Offices/CNASEA/AUP

Et sur notre site [www.sygma-fsu.org](http://www.sygma-fsu.org)

## **Un volet « Ressources Humaines » qui attaque directement le statut de la Fonction Publique**

Si le droit à la mobilité est constamment réaffirmé, ce sont surtout des mesures qui visent à faciliter la mobilité contrainte, subie et non choisie, liée aux suppressions ou réorganisations de services, aux suppressions de missions, aux redéploiements. Par exemple avec les primes encourageant la mobilité ou accompagnant la réorganisation des services, ou la création d'une indemnité de départ volontaire.

Dans les projets du ministère de l'Intérieur, le préfet de département pourrait disposer des effectifs, et des enveloppes budgétaires correspondantes, pour organiser comme il le souhaite les services, sans se préoccuper des statuts de corps, de la gestion et des CAP nationales, donc sans considération des droits des agents. Un recensement des moyens et effectifs en département est d'ores et déjà préparé en ce sens. Cela va bien au-delà des « bourses d'emplois », qui ne sont pas déjà sans poser problème (voir encarts DDEA et DDSV).

La RGPP vise aussi à accroître les échanges public-privé en terme de recrutement. C'est une remise en cause du statut de la fonction publique, de la protection, de la neutralité, et de l'indépendance, qu'il confère aux fonctionnaires.

Les projets RGPP préparent le salaire au mérite dans la fonction publique adossé aux procédés d'évaluation des agents déjà mis en place. La rémunération en fonction des résultats va être étendue dans un premier temps à tous les cadres, en premier lieu les attachés, et non plus aux seuls directeurs d'administration centrale.

La mutualisation des moyens va être renforcée : gestion des commandes, parc automobile, action sociale, formation professionnelle, médecine de prévention, informatique, ...

La création d'un opérateur national unique de paiement de la paie (ONP), d'un opérateur sur l'immobilier de l'Etat, la remise en cause des bureaux Pensions des administrations centrales, vont aussi avoir des conséquences sur la vie des agents. Et bien évidemment, il y a des suppressions d'emplois à la clé : Sur 10.000 ETP consacrés à cette fonction, l'ONP permettra de réaliser près de 3.000 suppressions dans les ministères et 800 ETP au Trésor public (à partir de 2014) ».

---

### **Le SYGMA-FSU estime que la mobilisation des personnels est nécessaire pour défendre le service public et contrer les projets du gouvernement.**

#### **Il faut se battre :**

- ↳ Pour le service public, pour ce qu'il apporte, dans son rôle de redistribution des richesses, pour son objectivité, sa neutralité et son indépendance, pour la garantie de l'intérêt général
- ↳ Pour maintenir et développer les missions de service public, bien au-delà du simple régalien ou d'une vision répressive et autoritaire de l'Etat, pour une autre conception de l'Etat que les libéraux (favoriser le développement du capital, réprimer le mouvement social)
- ↳ Pour ne pas réduire l'intervention de l'Etat à sa vision réglementaire, strictement régaliennne, mais pour développer ses apports basés sur la connaissance, la technicité et la proximité
- ↳ Pour avoir les moyens en personnel et en fonctionnement pour assurer les missions dans de bonnes conditions pour les usagers et pour les personnels

Et comme des restructurations de services sont prévues, ne seraient-ce que les fusions DDEA, il faut se battre pour des mesures préalables : titularisations, harmonisations (carrières, primes, ...) par le haut, respect des qualifications et expériences professionnelles, maintien et développement des droits et acquis (RTT) des personnels, institution des organes de concertation adaptés, pour ne pas laisser place à l'arbitraire (mobilités, redéploiements, ...), mesures d'accompagnement pour éviter un stress supplémentaire (voir le rapport du CHS M sur les 8 premières DDEA).

**Le SYGMA-FSU, en étroite liaison avec la FSU et les syndicats FSU des autres ministères (ex-Equipement, ex-Environnement, Préfectures, ...), appelle les personnels à se réunir en assemblées générales pour débattre des projets et préparer les mobilisations, à intervenir face à l'administration.**

**FACE AUX PROJETS DU GOUVERNEMENT, IL FAUT AUSSI ETRE PLUS FORTS.  
REJOIGNEZ-NOUS !! ADHEREZ AU SYGMA-FSU**

[www.sygma-fsu.org](http://www.sygma-fsu.org)